Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau des Diplômes de l'Enseignement Technique** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2018-900** **12/12/2018**

Date de mise en application : 19/12/2018
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 25/01/2019
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : modalités de consultation, proposées aux équipes pédagogiques, du référentiel de diplôme du baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV), mis en œuvre dans les établissements de l'enseignement agricole à compter de la rentrée 2019.

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Services régionaux de la formation et du développement Services de la formation et du développement Hauts-commissariats de la République des COM Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole Unions nationales fédératives d'établissements privés

Résumé : le projet de référentiel rénové de la spécialité du baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV) est mis en ligne à partir du 19 décembre 2018 pour consultation jusqu'au 25 janvier 2019.

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités de la consultation des équipes pédagogiques des établissements qui mettront en place, à partir de la rentrée scolaire 2019, le référentiel de diplôme rénové du baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV)

Est consultable :

- le projet de référentiel du diplôme rénové du baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV)

Le document est mis en ligne à partir du 19 décembre 2018pour une consultation dans les établissements jusqu'au 25 janvier 2019.

Les documents sont accessibles sur le site Chlorofil.fr dans le répertoire « actualités » à l'adresse suivante : http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels.html

Ils sont téléchargeables au format PDF lisible avec le logiciel Acrobat Reader.
Les équipes et/ou les enseignants sont invités à transmettre leurs remarques jusqu'au 25 janvier 2019.

- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : consultbactech-stav@educagri.fr

- soit par courrier postal au moyen du formulaire présent en annexe de la note de service à l'adresse suivante : MAA- DGER, SDPOFE - BDET, 1 ter avenue de Lowendal, 75700 PARIS SP 07

Les remarques seront analysées par les services de la DGER concernés.

Le Directeur général
de l'enseignement et de la recherche

Philippe VINCON

Annexe

Etablissement :

Date :

Formulaire pour la transmission des remarques des équipes pédagogiques

Remarques sur :

- Baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV)
    - o

Auteur(s) des remarques *(barrer la mention inutile)* **:**

équipes pédagogiques
ou enseignants d'une discipline *(indiquer la discipline)*
ou personnels de direction
ou autres personnels

Remarques sur :

Présentation et généralités

Les objectifs de formation

Autres